

COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE DURABLEMENT



COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE DURABLEMENT

“ Tisser du lien entre celles et ceux qui s'engagent pour le développement durable ”

DÉFI

Comment créer du lien entre les habitants et leur proposer des activités accessibles à tous en lien avec le développement durable ?



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Environnement
- Mobilité, transports
- Action sociale



FORME JURIDIQUE

Association



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Un Espace de Vie Sociale est un **lieu d'animation locale**. Il s'agit d'une structure de proximité qui offre **un panel d'activités pour les enfants et leurs familles, les adolescents et les adultes**. Il permet aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il est à l'écoute des habitants et acteurs du territoire. Il soutient et favorise la vie sociale et associative.

La création d'un Espace de Vie sociale sur le territoire de l'Yssandonnais a pour but de valoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles, interculturelles et de développer des actions autour du développement durable en direction de la jeunesse et des parents. **Trois grands axes composent le projet social de notre association :**

- Développer des actions collectives afin de dynamiser la vie locale en milieu rural ;
- Mobiliser des publics nouveaux ;
- Promouvoir le partenariat associatif autour du développement durable.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Territoire de l'Yssandonnais, soit un bassin de vie de 2 000 habitants

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE



CHIFFRES CLÉS

Nombre d'ETP
1

200
personnes touchées par an

Chiffre d'affaires / Budget
45 000 €

• 2 à 3 activités par mois



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- **Gouvernance** : Co-construction du projet (réunion de travail et comité de pilotage entre les parties prenantes : CAF, MSA, Conseil départemental et Etat)
- **Lien au territoire** : Création de nombreux partenariats avec les associations locales

+ LEVIERS

- Apport financier de la CAF
- Présence de familles sur le territoire
- Emergence de projet singulier sur le territoire

- FREINS

- Manque de bénévoles
- Manque d'adolescents sur le territoire car il est éloigné de la ville principale
- Diminution des commerces locaux



ÉTAPES DU PROJET

- **2013** : Création de l'association
- **2015** : DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) par la mission locale de Tulle
- **2017** : Obtention de l'agrément Espace de Vie Sociale par la CAF de la Corrèze pour une durée de 4 ans



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Évolution vers un Tiers Lieu



PARTENAIRES

FINANCEURS

- CAF de la Corrèze
- MSA de la Corrèze
- Région Nouvelle Aquitaine

TECHNIQUES

- Commune Ayen
- Coopérative des Tiers Lieux

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- CRESS Nouvelle Aquitaine
- FAL 19
- Comité 21



COORDONNÉES

Adresse : 23 bis place Louis Mareuse - 19310 Ayen

Téléphone : 07 82 16 74 62

Mail : contact@collectif-vivre-ensemble-durablement.com

Site web : www.collectif-vivre-ensemble-durablement.com

AVEC LE SOUTIEN DE



ANNÉE DE PRODUCTION : 2019